



## DANS SA SEANCE DU 25 FEVRIER 2019 LA MUNICIPALITE

### **A pris note**

- Des remerciements de Foot Région Morges quant à notre soutien financier ;
- Du résultat du contrôle radar effectué par la Police cantonale à la rte de Préverenges, le 31 janvier 2019, de 13h20 à 14h50 : 489 véhicules contrôlés dont 17 dénoncés. Le taux d'infractions pour Denges est de 3.48% ; le taux d'infractions du canton pour la période en cours est de 3.28% ;
- Des résultats des radars sympathiques pour la période du 04 au 18 février 2019 : Rte du Lac, zone 30 km/h : le V85 est à 31 km/h et la vitesse maximale relevée à 54 km/h ; Ch. de la Crosette, zone 30 km/h : le V85 à 28 km/h et la vitesse maximale relevée à 89 km/h.

***La municipalité***